Image not found or type unknown

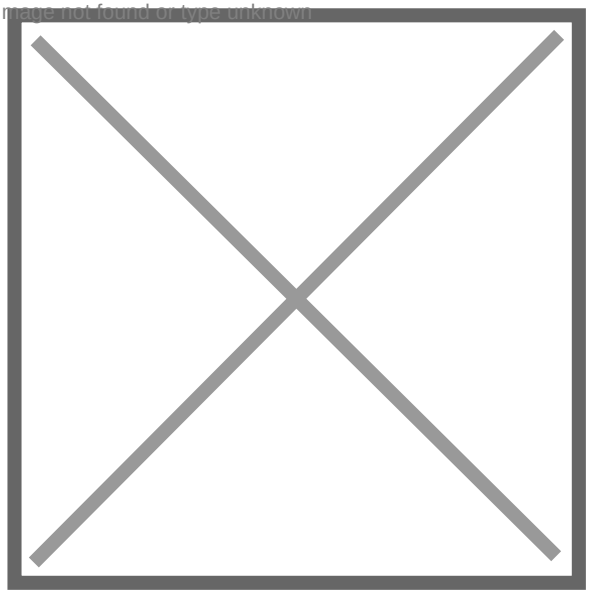

Vente d'un bien immobilier acheté en commun

Par **jimjim**, le **12/04/2011** à **17:00**

Bonjour,
J'ai acheté avec la mère de mon enfant en 2008 un appartement.
Nous nos sommes séparé en 2009.
D'un commun d'accord je suis resté vivre dans l'appartement et paierai la totalité du crédit seul en attendant la pérennisation de mon emploi.

Nous nous somme mis d'accord que lorsque l'appartement sera vendu nous partagerons la plus valu si plus valu il y a au prorata de l'habitation.

Sachant que j'ai emprunté des sommes importantes afin d'assurer le paiement du crédit immobilier.

Maintenant elle a changé d'avis et désire que la plus valu si il y en a une à la vente soit équitablement partagée.

Que puis-je faire ?
Car depuis 2 ans j'assume seul le paiement du crédit immobilier.

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés